

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

Mis en ligne sur le site Internet de la ville de Libourne le 22 décembre 2023

23-12-263

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le dix huit décembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN Conseillère municipale déléguée

Absents :

Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Bilal HALHOUL pouvoir à Philippe BUISSON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Laurence GARREAU pouvoir à Agnès SEJOURNET

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

SOLIDARITE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ - ANNÉE 2022

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui prévoit, dans les communes de 5 000 habitants et plus, la création d'une commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 février 2008 créant la Commission Communale pour l'Accessibilité,

Vu l'ordonnance du 25 septembre 2014, les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), destinés à donner plus de temps aux collectivités territoriales et aux entreprises pour réaliser les travaux nécessaires, et qui prévoit pour tous les établissements non accessibles au 31 décembre 2015 un agenda d'accessibilité programmé,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville de Libourne du 17 septembre 2015 sur la mise en place de l'Agenda d'accessibilité pour la Ville de Libourne,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la ville de Libourne du 8 juin 2020 désignant les membres de la CCA.

Considérant les actions développées dans le champ du handicap par le CCAS pour le compte de la Ville, la Commission Communale pour l'accessibilité

- Dresser un constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics
- Établir un rapport annuel présenté au conseil municipal et faire des propositions utiles pour améliorer l'existant
- Cette commission valorise et développe les actions déjà conduites par la ville en ce qui concerne la place des personnes en situation de handicap dans la ville : travail régulier et approfondi avec les associations, actions concrètes favorisant l'accessibilité (voirie, stationnement, bâtiments publics), actions sociales (services d'aide à domicile et de soins infirmiers.)
- Remise du rapport au Préfet, président du département, commission départementale des personnes handicapées, responsables des bâtiments concernés

Éléments clés de la CCA :

- Poursuite de la mise en accessibilité de la voirie : budget 35 425 € pour la fiche PPI 2020/2026 Accessibilité voirie des personnes à mobilité réduite.
- Poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad 'AP)
- Travaux ERP : mise aux normes accessibilité parvis, entrées façade sud et sanitaire annexe sud de 2022 à 2025. Budget global de 13 549 065 €.
- Quais et berges : Aménagement de la promenade accessible entre la fontaine Roudeyre et le sud du lac des Dagueys de 2022 à la fin du mandat. Etudes topographique en 2022 avec un coût de 10 000 €. Pour 2023 les études environnementales sont prévues (40 000 €)
- Place Joffre : Un espace public accessible, inclusif favorisant la convivialité. Travaux 2022 – 2023. Coût 3 980 000 €
- Aide facultative des personnes en situation de handicap : 3 500 € prévu au budget. 800 € d'aides attribuées pour 2 demandes concernant l'aménagement du logement
- Poursuite du plan de formation accueil du public en situation de handicap pour le personnel ville et Cali. Coût de 3 600 € TTC avec deux sessions de formation d'une journée (25 agents) et 3 sessions de sensibilisation de 2 heures chacune (28 personnes)
- Accessibilité des accueils généraux de l'hôtel de ville, du CCAS et de la Cali. Marché passé entre l'Ugap et la DSI pour 3 ans, avec intervention du prestataire Accéo du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025. Budget Cali. Coût global de 32 502,56 € TTC.
- Accueil de stagiaires avec accueil de stagiaires émanant d'organismes d'insertion et d'inclusion : 40 pour la ville dont 13 PH / 9 pour le CCAS dont 4 PH / 36 pour la Cali dont 2 PH
- Emploi et insertion des personnes en situation de handicap, lors de la déclaration d'avril 2022 respect des 6 % : 6,90 % au CCAS, 8,10 % en mairie.
- Quinzaine du Vivre Ensemble du CCAS pour promouvoir l'inclusion, organisée par le CCAS et un ensemble de partenaires institutionnels et associatifs, du 21 mars au 2 avril 2022.

D'autre part la démarche Ville Inclusive s'est poursuivie avec :

- La démarche Accessibilité

Un séminaire accessibilité s'est déroulée 23 mai 2022 et a défini 3 axes de travail :

- L'accessibilité des lieux,
- La participation à la vie de la cité,
- L'accueil et l'information,

- La démarche « Libourne, Ville Amie des Aînés »

Label Ville Amie des Aînés : obtention de la médaille d'or, remise à Paris le 30 novembre 2022.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

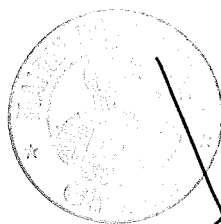
Le Conseil Municipal prend acte du bilan de la Commission Communale d'Accessibilité (CCA) de l'année 2022

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le
ID : 033-213302433-20231218-DELIB_23_12_263-DE



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 21.12.23 et de la publication, le 22.12.23
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Commune de Libourne

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 033-213302433-20231218-DELIB_23_12_263-DE

Document mis en ligne le 22.12.2023 sur le site internet de la commune de Libourne

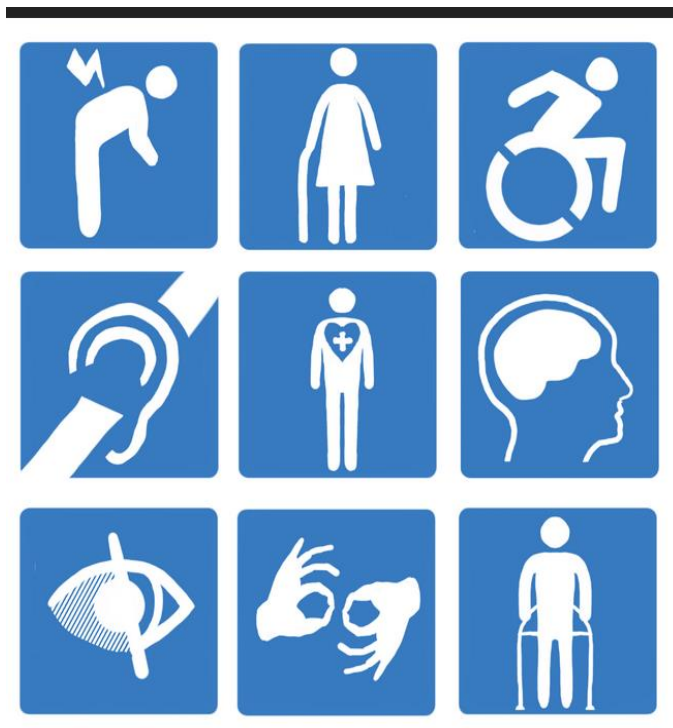


POUR UNE VILLE INCLUSIVE

oooooooooooo

RAPPORT ANNUEL 2022

COMMISSION COMMUNALE ACCESSIBILITE



SOMMAIRE

Introduction Page 3

1. Voirie Page 4

2. Cadre bâti – Etablissements recevant du public..... Page 5

3. Espace public - Les quais des berges et autres aménagements..... Page 7

4. Actions favorisant la vie citoyenne Page 8

Conclusion Page 14

oooooooooooooooooooo

Annexes Page 15

INTRODUCTION

En 2022, la démarche d'accessibilité poursuivie par la ville de Libourne s'est enrichie de la réflexion « Libourne Ville Inclusive ». Elle s'est recentrée, à la suite du séminaire de Mai 2022, actant la transversalité des actions et l'implication de tous les services.

La Commission Communale Accessibilité s'est réunie une fois en 2022 (voir le compte-rendu, annexe 2). L'objectif était de présenter à la CCA :

- La démarche ville inclusive
- Le séminaire accessibilité du 23 mai 2022 (voir annexe 1).
- La démarche Réseau Ville Amie des Aînés et son plan d'actions.

Le rapport 2022 recense :

- Les travaux voirie,
- Le bilan concernant les ERP,
- Le bilan des travaux concernant les espaces publics,
- Les actions mises en place en faveur des personnes en situation de handicap, dans les services municipaux et communautaires.

1 - VOIRIE

1.1 Actions 2022

❖ Politique municipale :

Poursuite de la mise en accessibilité de la voirie.

❖ Le budget :

Vote au budget 2022	Budget de 35 425 € TTC pour la fiche PPI 2020/2026 2/1 « accessibilité voirie des personnes à mobilité réduite »
Budget utilisé 2022	<p>Montant : 35 000 € Route de Saint Emilion et Avenue de l'épinette (mise en conformité PMR des passages piétons)</p> <p>Aménagement de la place Guadet. Prise en compte des PMR, pour un cout global de 500 000 € TTC (Reprise des trottoirs, abaissement des bordures..)</p>

1.2 Actions prévues 2023

- 50 000 € prévus au budget pour les actions en lien avec la Fiche PPI « accessibilité voirie des PMR » ;
- Aménagement de la place Saint Jean :
Début des travaux en septembre 2023. Les PMR seront prises en compte pour un coût estimé au stade avant-projet à 2 160 000 € TTC.

2 - ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

2.1 Bilan AD'AP

L'agenda d'Accessibilité concernant les ERP de la Ville est sur 9 ans, de 2016 à 2024 (Voir programmation pluriannuelle, annexe 4).

2.2 Bilan travaux

BATIMENTS	TRAVAUX	COUT / PREVISION	PRECISION
Ecole élémentaire du sud	Démolition de l'ancien bâtiment préfabriqué destiné au périscolaire puis fourniture et pose de modulaires PMR avec création de cheminement	436 183 €	Travaux terminés
Eglise St Jean	Mise aux normes accessibilité parvis, entrée façade sud + sanitaire annexe sud	13 549 065	Travaux commencés (de Novembre 2022 à Août 2025)
Passerelle piétonne SNCF	Création de 2 ascenseurs du côté des 2 rues	633 000 €	Enveloppe travaux Pôle d'Echange Multimodal. En cours
Stade Robert Boulin	Création de la maison du rugby avec la mise en accessibilité des vestiaires et des tribunes	950 000 €	Dossier de consultation des entreprises en cours de finalisation avant la consultation des entreprises.
Hôtel de ville	Etude de projet en cours pour rendre accessible au public tous les services de la cour intérieure rue Jules Simon (urbanisme, domaine public et service environnement)	120 000 €	En cours. Etude avec le Maître d'œuvre et en attente des avis de l'architecte des bâtiments de France
Ecole de l'Épinette	Esquisse du projet en cours. Relogement de l'accueil périscolaire avec création de deux classes à l'étage de l'ancien logement	795 000 €	Non réalisé. Pas de crédit pour 2023, reporté en 2024/2025
Chapelle des Cordeliers	Esquisse en cours ainsi que le programmiste pour consultation de la maîtrise d'œuvre	2 200 000 €	Non réalisé. Pas de crédit pour 2023

BATIMENTS	TRAVAUX	COUT/ PREVISION	PRECISION
Tour du Grand Port	Projet de rendre accessible le rez-de-chaussée	35 000 €	Etude et diagnostic non réalisés. Pas de crédit pour 2023
Conservatoire de musique – école d’arts plastiques	Mise en accessibilité du RDC	120 000 €	Pas de crédit pour 2023. Projet reporté en 2024/2025.
Bâtiment 13 rue Waldeck Rousseau	Travaux de rénovation énergétique et création d’un bureau entièrement accessible pour le service habitat	242 018 €	Travaux terminés
Halte-garderie Peidenis	Travaux d’extension, de rénovation énergétique et mise en conformité PMR		Projet abandonné en 2023.
Crèche des Girondins	Concours de maîtrise d’œuvre en 2023		Début travaux mars 2024. Livraison 2 ^{ème} semestre 2025. Concours de maîtrise d’œuvre en cours en 2023. Lauréat désigné en juillet 2023. Les travaux se dérouleront entre 2024 et 2025.

3. ESPACES PUBLICS

3-1 Quais des berges

❖ Calendrier 2022 / fin du mandat

De la Fontaine Roudeyre au sud des Dagueys, il reste 1 kilomètre 200 de promenade à aménager. A la fin des travaux une promenade douce et accessible de 20 kilomètres des Dagueys à Condat sera réalisée.

Pour les 2 tranches il est prévu le confortement de la berge en enrochement et génie végétal.

Phase prévisionnelle	Date des travaux	Coût HT en euros
Etudes topographies, bathymétries	2022	10 000 € (fait)
Etudes environnementales	Fin 2023	40 000 €
Maîtrise d'œuvre	2024	300 000 €
Tranche 1 : fontaine Roudeyre / confluence du Ruisseau Mazères	2025/2026	1 400 000 €
Tranche 2 : confluence du ruisseau Mazères / Sud des Dagueys	2026/2027	2 000 000 €

3.2 Autres aménagements

ESPACES	TRAVAUX	COUT (HT)
Place du souvenir français	Parking totalement accessible devant le cimetière de Quinault réalisé en 2022	375 000 €
Place Joffre	Ouverture du site fin mai 2023 , y compris la rénovation du Kiosque	3 980 000 €
Distributeurs accessibles de poches pour déjections canines	2021 : 80 installés 2022 : 30 installées 2023 : 30 à commander Contraste de couleur : mobilier vert foncé. Hauteur accessible : mobilier fixé entre 0,80 et 1,20 m de hauteur	13 900 € 5 200 € 6 000 €
Bornes à verre accessibles	Bornes installées au sol réparties sur l'ensemble du territoire communal 2 hauteurs de chargements avec contraste. Sur 43 sites reste une dizaine à changer	A la charge du SMICVAL
Cimetière de la Paillette	Enherbement et création d'allées. Allées rejoignant les 3 entrées dont les 2 principales déjà accessibles : maillage avec l'allée centrale en 2024	200 000 €
Passerelle de l'Isle	Passage au-dessus de l'Isle entre la zone naturelle des Dagueys et le port de Saillans. Prévision 2026. Projet Cali	Coût estimé 2 500 000 €

4. ACTIONS FAVORISANT LA VIE CITOYENNE

4.1 Le maintien à domicile

❖ Services du CCAS et du CIAS

Le CCAS et le CIAS du fait de leurs missions, contribuent notamment au maintien à domicile des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.

CCAS

- Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) = 349 dont 40 PH
- Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) = 85 PA et 11PH
- Service évaluation : 45 PH suivies / 107 contacts (PCH/AAH...)
 - ✓ 12 VAD
 - ✓ 16 accueils physiques
 - ✓ 43 contacts téléphoniques
 - ✓ 36 contacts mails ou courriers

CIAS

- Le Portage des repas à Domicile (PRD) = 155 personnes admises dans le service dont 32 personnes en situation de handicap
- Le Transport des Personnes à Mobilité réduite = 742 personnes inscrites en 2022 sur Libourne, dont 237 PH en fauteuil roulant et/ ou ayant une Carte Mobilité Inclusion.

❖ Aides facultatives des personnes en situation de handicap

Le règlement d'intervention des aides facultatives du CCAS prévoit les aides attribuées par la mission handicap. (Délibération du 28/10/2019).

L'objectif est :

- De répondre à une demande d'aide financière émanant des personnes en situation de handicap concernant :
 - L'aménagement du logement,
 - L'aménagement du véhicule,
 - L'achat de matériel spécifique (fauteuil roulant, matériel informatique...),
 - Ou toute autre demande en lien avec le handicap ;
- De favoriser l'inclusion en contribuant à la compensation du handicap.

Budget 2022 : 3 500 €		
Aide financière	Montant attribué par la commission d'attribution financière	Commentaire
Aménagement du logement	400 €	Attribué en 2021 et financé en 2022, car travaux effectués en 2022
Aménagement du logement	400 €	

4.2 Accueil des personnes en situation de handicap

❖ Plan de formation à l'accueil des PH

ACCUEIL DU PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

L'objectif est de :

- Répondre à la législation,
- Prendre en compte les spécificités du handicap de la personne,
- Dispenser un accueil le plus adapté possible aux usagers.

Poursuite du plan de formation et sensibilisation avec un conventionnement Mobalib et l'intervention des Francas.

Coût

3600 € TTC

(Budget formation CCAS)

Formation

Deux sessions d'une journée chacune.

25 agents formés.

Médiathèque / Accueil général du CCAS / Agents services solidarité insertion / Accueil Mairie / Plateforme administrative / Service évaluation / Agents d'accueil Maison des associations / Agent service Transport des Personnes à Mobilité Réduite / Assistante de direction sport / Mission handicap / Agent d'accueil théâtre

Sensibilisation

Trois sessions de 2 heures chacune dispensées gratuitement par l'organisme de formation.

28 personnes sensibilisées.

Direction éducation / Service gens du voyage / Urbanisme / Service technique CCAS / Police municipale / musée de beaux-arts / agents du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) / Services petite enfance ne relevant pas de l'obligation de formation (crèche multi accueil Peidenis, crèche les Girondins)

❖ Sensibilisation à la déficience auditive et à la langue des signes

- Organisation fin 2022 de deux journées de sensibilisation, en intra pour 11 agents de la ville, du CCAS et de la Cali.
- Compte tenu :
 - Des absences (maladie et raisons de service) sur ces deux journées
 - Du souhait des agents lors du bilan de la session 2022

l'objectif est d'organiser pour 2023, 1 à 2 journées de rappel et de perfectionnement

❖ Accessibilité accueil téléphonique et physique

Législation

- La loi du handicap de 2005 prévoit que les personnes déficientes auditives doivent bénéficier, à leur demande, d'une traduction écrite simultanée ou visuelle de toute information orale sonore les concernant.
- Le décret de mai 2017 prévoit la mise en accessibilité du service téléphonique des collectivités à partir du 7 octobre 2020.

Objectif

- Rendre accessible dans un premier temps l'accueil téléphonique aux personnes sourdes et malentendantes, ainsi que l'accueil physique.

Modalités de mise en œuvre

- Un marché a été passé à l'Ugap et la DSI pour 3 ans. Intervention du prestataire Accéo, pour 3 ans, du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025.
- Juillet 2022 : activation du lien par Accéo pour les accueils Mairie, Police municipale, CCAS, Etat civil, espace famille, éducation
- Septembre 2022 : 2 formations Visio pour 29 agents
- Septembre 2022 : mise en ligne des liens per le service communication sur le site de la ville et de la Cali.
- Novembre 2022 : article sur Libourne Magazine
- Dernier semestre 2022 : livraison de 4 tablettes pour l'accueil physique (CCAS, accueil mairie, service élection, police municipale)
- 2^{ème} semestre 2023 : extension de cette prestation aux autres accueils mairie, Cali, Ccas et aux mairies de la Cali / Communication auprès du public à élargir
- Dernier trimestre 2023 : extension de la communication avec les supports d'Accéo.

Budget

- Budget Cali
- Coût : 32 502,56 € TTC avec 10 heures par an d'interprétation en langue étrangère pour les 3 ans

4.3 Emploi et insertion des personnes en situation de handicap

❖ Emploi

- Tout employeur d'au moins 20 salariés a pour obligation d'employer des PH dans une proportion de 6 % de l'effectif total.
- La ville de Libourne, le CCAS et la Cali, effectuent cette déclaration auprès du Fonds d'insertion pour les Personnes Handicapés de la Fonction Publique (FIPHF)
- En cas de non-respect de ce pourcentage la collectivité doit verser une contribution annuelle au FIPHFP.
- Le recours à la sous-traitance auprès des Etablissements de Services d'Aide au Travail (ESAT) était une modalité d'acquittement jusqu'en fin 2019 de l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH). Au 1^{er} janvier 2020, les contrats de sous-traitance sont pris en compte sous la forme d'une déduction de la contribution due.

Obligation d'emploi PH		
	CCAS	Mairie
Nombre d'agents déclarées le 21 avril 2023 (effectif 2022)	8 ETP	40 ETP
Taux d'emploi légal (en %)	6,90 ETP	8,10 ETP

❖ Duo Day

Le concept Duo Day a été créé en Irlande en 2008. Il a été repris en Belgique en 2010, puis dans toute l'Europe les années suivantes. Il s'adresse aux entreprises, collectivités ou associations.

Il s'agit de réaliser, sur une journée, des duos de personnes en situation de handicap et de professionnels volontaires.

L'objectif est de dépasser les préjugés et d'avancer vers l'inclusion, démarche enclenchée par la Ville.

3 stagiaires ont été accueillis dans la collectivité

Accueil CCAS

Ferme de la Barbanne

Ecole maternelle du Sud

❖ Stages

La ville de Libourne et la Cali accueillent des stagiaires

	CALI	VILLE	CCAS
Nombre de stagiaires accueillis	351	290	63
Nombre de stagiaires émanant d'organismes d'insertion et d'inclusion	36 dont 2 PH	40 dont 13 PH	9 dont 4 PH

❖ Chantiers d'insertion

Deux chantiers d'insertion ont été mis en place aux Espaces verts avec l'IME de Saint Emilion.

- 8 personnes entre le 16 mars et 13 avril 2022
- 9 personnes entre le 5 et le 26 octobre 2022

4.4 Accès à la culture, aux sports et à la vie quotidienne

❖ Quinzaine du Vivre Ensemble : du 21 mars au 2 avril 2022 (Voir Annexe 3)

Cette quinzaine est coordonnée, chaque année, par la mission handicap. Les différents partenaires sont :

- Les associations du handicap,
- Les associations 3^{ème} âge,
- Les associations sportives,
- Les associations culturelles,
- Les services municipaux et Cali.

Cette quinzaine a pour objectif de proposer par le collectif un programme et de le partager, avec tous, autour d'évènements culturels, sportifs, et de la vie de la cité.

- Organisation de la quinzaine du Vivre Ensemble sans restriction en lien avec le Covid.
- Pour la première année la journée du Vivre Ensemble s'est déroulée sur les quais. Il est noté un engouement des participants et du public pour cette journée. Cela a favorisé l'intergénérationnel. Cette journée a permis également la promotion du label « valides handicaps » pour une pratique sportive partagée. Une communication sur le dispositif Sport sur ordonnance et la maison du sport santé a été réalisée.
- Coût pour le CCAS = 5 176 €
Au coût du paiement des prestataires s'ajoute le temps de travail de la chargée de mission handicap. Ce temps est évalué à plus de 50 heures (organisation des réunions de partenaires, compte-rendu, préparation en amont, présence pendant la quinzaine, organisation du bilan...).

4.5 Démarche Ville Inclusive

❖ **Projet politique de la nouvelle mandature**

Depuis 2019, le CCAS porte la démarche « Libourne Ville inclusive » qui comporte deux axes :

- La Labellisation « Ville Amie des Aînés »
- Une démarche plus globale et transversale sur la place des séniors et des personnes en situation de handicap dans un territoire plus inclusif.

❖ **Définition d'une ville inclusive**

« Une ville inclusive et accessible est un lieu où chacun, indépendamment de ses moyens économiques, de son genre, de son appartenance ethnique, de ses capacités, de son âge, de son identité sexuelle, de son statut migratoire ou de sa religion, est habilité à participer pleinement aux opportunités sociales, économiques, culturelles et politiques que la ville peut offrir ».

❖ **Faits marquants 2022**

- Séminaire accessibilité du 23 mai, définissant 3 axes de travail :
 - L'accessibilité des lieux
 - La participation à la vie de la cité
 - L'accueil et l'information
- Label Ville Amie des Aînés : obtention de la médaille d'or, remise à Paris le 30 novembre 2022.
 - Deux comités de pilotage ville inclusive :
 - Un en mars afin d'exposer la démarche globale,
 - Un en décembre afin de présenter l'avancée du plan d'action « Ville Inclusive » et valider la méthodologie de travail 2023.
- Démarche Ville Amie des Aînés :
 - Mise en place d'un café des aidants avec une première réunion de présentation en octobre 2022

❖ Perspectives 2023

- Continuité de la démarche VADA,
- Suivi du plan d'actions ville inclusive (actions VADA + accessibilité)
- Mise en place du conseil des aînés 1^{er} trimestre 2023 ;
- Poursuite de la démarche accessibilité avec lancement de la démarche de simplification des écrits à l'attention du public avec une formation Facile A Lire et A Comprendre, proposé à tous les services.

ANNEXES

Annexe 1 : Séminaire accessibilité Page 16

Annexe 2: Compte-rendu réunion CCA du 29 novembre 2021..... Page 19

Annexe 3 : Programme du Vivre Ensemble..... Page 24

Annexe 4 : Programmation pluriannuelle Ad' AP 2016-2024..... Page 28

ANNEXE 1 : SEMINAIRE ACCESSIBILITE

HISTORIQUE

- **À Libourne :**
 - Création d'une mission handicap en 2004
 - Création de la CCA en 2008
 - Création d'une charte accessibilité en 2012
 - Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité en 2015
 - Lancement de la démarche « Libourne, ville inclusive, en 2019 » ;
- **En France :**
 - La loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap ;
- **À l'international :**
 - La convention internationale sur les droits des personnes handicapées adoptée aux Nations Unies le 13 décembre 2006 ratifiée par la France en 2010.

LE HANDICAP A LIBOURNE EN CHIFFRES

- 1070 bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé,
- 1564 bénéficiaires de la carte mobilité inclusion,
- 1199 reconnaissances de travailleur handicapés,
- 333 personnes handicapées inscrites au service Transport PMR
- **9, 7 % de la population adulte à Libourne est atteinte d'une incapacité reconnue**

LES STRUCTURES SUR LE LIBOURNAIS

- **Enfance-jeunesse :**
 - APEI : 90 places en Institut Médico Educatif (Saint – Emilion)
 - APAJH : 80 places en Institut Médico Educatif (Lussac)
 - Association Rénovation : 137 places en Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (Libourne).
- **Travail :**
 - APEI : 110 places à l'ESAT de la Ballastière et 75 places aux Eglisottes.
 - ADAPEI Gironde : 94 places à l'ESAT de Saint-Denis-De-Pile
- **Hébergement et vie sociale :**
 - APEI : 42 places au Foyer de la Ballastière
 - Institut Don Bosco : 49 places à la Miséricorde et 6 accueil de jour
 - ADAPEI : 56 places (Saint-Denis-de-Pile).

TROIS AXES DE TRAVAIL

1. L'accessibilité des lieux,
2. La participation à la vie citoyenne,
3. L'accueil et l'information

L'AXE 1 : L'ACCESSIBILITE DES LIEUX

L'accessibilité globale de la ville est une composante essentielle des besoins des personnes en situation de handicap et permet une liberté de déplacement précieuse à chacun.

Cet axe regroupe un large champ d'intervention de nos politiques locale

1. Mettre en accessibilité le cadre bâti

- Mettre en accessibilité nos Etablissements Recevant du Public et leurs cheminements (médiathèque, cimetière, stade Robert Boulin, les services de l'hôtel de ville, écoles...).
- Améliorer la signalétique de nos équipements avec des pictogrammes.

2. Le projet urbain au service d'un espace public accessible

- Passerelle SNCF, la place Joffre, la place Saint-Jean et leurs abords (trottoirs, places PMR...).

3. Adapter nos manifestations

- Dresser un référentiel visant à sensibiliser les organisateurs pour rendre accessible leurs manifestations.
- Adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité (langage des signes, accès, pictogrammes...)

4. Favoriser l'accessibilité des commerces

- Parcours marchand de la rue Gambetta (en cours de consultation)
- Travailler à une offre de formation gratuite à destination des commerçants pour accueillir les clients en situation de handicap

L'AXE 2 : LA PARTICIPATION A LA VIE DE LA CITE

Cet axe regroupe les différents engagements pour que les personnes handicapées puissent accéder aux services à tous les âges de la vie.

5. Faciliter l'accès des travailleurs handicapés à la ville de Libourne

- Intégrer le handicap au sein des clauses sociales de nos marchés
- Favoriser le recrutement et l'insertion au sein de la collectivité.

6. Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs

- Valoriser les clubs sportifs engagés dans une démarche de sport-handicap.
- Installer des facsimilés thermoformés au musée.
- Installer une boucle magnétique pour la salle de spectacle du Liburnia ;
- Développer des ouvrages adaptés à la médiathèque (large vision, livres audio, braille...).

7. Favoriser l'installation des personnes en situation de handicap dans un logement individuel.

- Accompagner les projets de logements adaptés.

8. Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap

- Compléter l'intégration des élèves en situation de handicap sur le temps périscolaire.

L'AXE 3 : FAIRE DE L'ACCESSIBILITE UN OBJECTIF PARTAGE

Pour devenir une réalité, l'inclusion des personnes handicapées doit être un objectif partagé et compris par tous. La ville de Libourne souhaite développer ses engagements en lien avec les habitants qui, dans le cadre familial, professionnel ou quotidien, peuvent être concernés.

9. Adapter la communication et l'accueil de la municipalité

- Généraliser l'utilisation du Français Facile à Lire et à Comprendre, le sous titrage vidéo et boucles magnétiques.
- Création de podcasts pour accompagner le Libourne Magazine.
- Développer le plan de formation à l'accueil des personnes handicapées.
- Finaliser la mise en place de l'accueil adapté des personnes sourdes et malentendantes par la mise en œuvre d'une transcription LSF en Visio proposé par Accéo.

10. Changer le regard sur le handicap

- Consulter plus largement la CCA pour continuer d'améliorer nos politiques municipales.
- Développer les partenariats entre les services municipaux et les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels lors de la quinzaine du Vivre Ensemble.

ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU CCA

Compte rendu			
Réunion CCA du 28 juin 2022			
Auteur du compte rendu : Brigitte MASDOUMIER	Diffusion :	CCAS ■	VILLE ■
Externe ■			
<p>Présents : Mme Schreiber, conseillère municipale déléguée aux handicaps et aux accessibilités, présidente de la CCA – Mme Chauveau, adjointe déléguée à l'action sociale, aux solidarités et à la ville inclusive ; vice-présidente du ccas – Mme Guichon, conseillère municipale déléguée aux liens intergénérationnels, aux seniors et au café des aidants - M. Beaufiles, conseiller municipal délégué aux bâtiments communaux - M. Zéli, APF –M. Leterme APF – Mme Tournon, présidente APIDEV– Mme Nouvel, assistante de délégation APIDEV (Accompagner, Promouvoir et Intégrer les Déficiants Visuels) – Mme Blaudier, animatrice Groupement d'Entraide Mutuelle - le kiosque 12 – Mme Solana Finck, vice-présidente Club Libournais Retraite Sportive - M. Delugin, technicien direction gestion du patrimoine – M. Murville, responsable pôle infrastructures – Mme Fourcaud, chef de service Résidences Autonomie et animation seniors - Mme Masdoumier, Mission handicaps CCAS / Mission santé publique CIAS</p>			
<p>Personnes excusées : M. Halhoul, conseiller municipal délégué à la voirie et au Centre Technique Municipal– Mme Gabarros et Mme Roque, APEI – Mme Germon, Retraite sportive -</p>			
Destinataires : Présents – Personnes excusées			
Documents joints :			

Ordre du jour

- Démarche ville inclusive
- Le séminaire accessibilité du 23 mai 2022
- La démarche Réseau Ville Amie des aînés et son plan d'actions

Libourne ville inclusive

Le projet politique de la nouvelle mandature comporte nombre d'engagements ayant pour ambition de faire de Libourne « une Ville Inclusive ».

L'inclusion est un effort démocratique afin que chaque citoyen puisse participer à la vie en société, selon le principe d'équité. Ainsi au-delà de l'intégration, l'inclusion consiste à proposer un environnement et un ensemble de services partagés par le plus grand nombre possible. De ce fait, plus la ville identifiera les besoins spécifiques dans ses propositions, plus elle sera naturellement inclusive.

L'inclusion est une démarche transversale qui touche toutes les politiques municipales. L'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et/ou les personnes vieillissantes est l'un des tous premiers défis à relever.

Nous retrouvons ainsi deux thématiques dans la ville inclusive :

- L'accessibilité avec le séminaire du 23 mai 2022 à la demande de Monsieur le Maire
- La labellisation Ville Amie des Aînés.

L'ambition de la Ville de Libourne s'inscrit dans un objectif de faire de Libourne une ville inclusive au sens large du terme. L'inclusion peut être entendue comme l'adaptation de la société afin d'accueillir TOUS les individus, dans leur diversité. Nous prenons en compte ainsi les difficultés de tous ; c'est ainsi qu'à l'expression personnes âgées et en situation de handicaps, nous faisons référence aux « personnes empêchées ».

Voici la définition sur laquelle s'appuie notre démarche :

« Une ville inclusive et accessible est un lieu où chacun, indépendamment de ses moyens économiques, de son genre, de son appartenance ethnique, de ses capacités, de son âge, de son identité sexuelle, de son statut migratoire ou de sa religion, est habilité à participer pleinement aux opportunités sociales, économiques, culturelles et politiques que les villes ont à offrir. » Cité et Gouvernement locaux unis

La collectivité a désigné le CCAS pilote de cette démarche sous la coordination d'une gouvernance politique assurée par Sandy Chauveau, Vice – présidente du CCAS, Adjointe notamment à la Ville Inclusive et d'une gouvernance opérationnelle assurée par David Barreau, Directeur du CCAS. Le directeur est accompagné par les deux référentes CCAS sur cette thématique Emmanuelle Fourcaud et Brigitte Masdoumier. Pour chaque thématique le CCAS s'appuiera sur des référents élus et techniciens.

Le CCAS et la ville de Libourne sont accompagnés pour 3 ans par le cabinet Généracio dans cette démarche, initiée en 2019.

Le cadre retenu en termes de thématiques est celui proposé par l'OMS à travers la démarche « Ville Amie des Aînés ». Il s'agit des thématiques suivantes, dont la conjonction permet de travailler sur l'ensemble de l'environnement de vie des habitants de Libourne

1. Habitat
2. Transport et Mobilité
3. Aménagements extérieurs et bâtiments
4. Information et communication
5. Culture et loisirs
6. Lien social et solidarité
7. Participation citoyenne et emploi
8. Autonomie services et soins

Complété par la thématique
9. Enfance et petite enfance.

Le séminaire accessibilité du 23 mai 2022 (voir pièce jointe power point séminaire accessibilité)

Pour concrétiser cette préoccupation de l'accessibilité au sein de l'action municipale, Monsieur le Maire a souhaité organiser un séminaire avec tous les élus, ayant pour objectifs, en lien avec les réponses des différents services de :

- Inventorier les actions et opérations déjà mises en œuvre au sein des différentes délégations
- Statuer sur leur maintien et leur développement
- Envisager celles à venir en 2022 et/ou à l'échéance du mandat.
- Sensibiliser tous les élus à l'importance d'envisager les différentes politiques sur le prisme de l'accessibilité.

Après un état des lieux effectué auprès des différents services, ont été définis :

- 3 axes de travail
 - L'accessibilité des lieux
 - La participation à la vie de la cité
 - Faire de l'accessibilité un objectif partagé
- 10 engagements
- 18 objectifs

Tout ceci est à développer d'ici la fin du mandat.

AXE 1 L'ACCESSIBILITE DES LIEUX

1 Mise en accessibilité du cadre bâti

Ce séminaire a défini la nécessité de travailler l'accessibilité de l'école d'arts plastiques et le conservatoire de musique. En effet il n'y aura pas de prochain aménagement dans un pôle culturel. Des études ont déjà été réalisées, ainsi qu'un chiffrage. Une première étape de travail a été réalisée avec la réfection de la cour du président Carnot.

2 Le projet urbain au service d'un espace public accessible

Le projet de la place Joffre a été présenté à la Commission Communale Accessibilité en amont du début des travaux, le 29 novembre 2021

D'autres travaux seront à présenter à la CCA : Place Saint Jean, la gare....

La CCA précise que pour les pistes cyclables il est important qu'elles soient, notamment pour les personnes en situation de handicap visuel, délimitées avec un marquage au sol nécessaire.

3 Adapter les manifestations

La mise en place des pictogrammes et de la Langue des Signes se fera de manière progressive.

La CCA attire l'attention sur l'importance d'être attentif aux terrasses des restaurants ou des bars qui empiètent parfois sur le cheminement avec obligation pour les personnes en fauteuil roulant ou autre de descendre sur la route (ex : sur les allées, kebab en face du lycée / rue Clément Thomas...)

4 Favoriser l'accès des commerces

Le parcours marchand de la rue Gambetta est en cours de consultation.

AXE 2 LA PARTICIPATION A LA VIE DE LA CITE

5 Faciliter l'accès des travailleurs handicapés à la ville de Libourne

6 Favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs pour tous

Mme Jacopit signale qu'il est difficile pour une personne en situation de handicap ayant besoin des transports TPMR ou bus de ville de sortir après 20 h ; elle évoque l'idée du covoiturage.

Cette problématique de transport en soirée est partagée par les personnes âgées qui signalent lors des concertations Réseau Ville Amie des Aînés qu'il est difficile pour elles de participer à la vie culturelle et de loisir après 20 h. Une des pistes lors de ces concertations est la mise en place d'actions culturelles en après-midi.

7 Favoriser l'installation des personnes en situation de handicap dans un logement individuel

Il s'agit d'accompagner les projets de logements adaptés.

Lorsque la ville réfléchit à des projets de logements, elle réfléchit à la mise en place de logements accessibles.

- L'APEI (L'association des Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales) a un projet de créer des logements inclusifs à la place de son siège, rue Pline Parmentier. Ce dernier sera transféré à l'IME de St Emilion. Un programme immobilier avec Gironde Habitat va débuter à la rentrée 2022 avec un délai prévisionnel d'une livraison d'une douzaine de logements à l'automne 2023.

- Un restaurant de l'APEI va également voir le jour rue Gambetta (dans les anciens locaux du cabinet Action Archi à l'angle des rues Gambetta et Tiers) et quelques appartements seront créés à l'étage. Dans ce restaurant travailleront des personnes souffrant d'un handicap mental, aussi bien en cuisine qu'en salle.
- Un établissement vient d'ouvrir sur Libourne ; il s'agit de la Résidence Hôtelière le Prado, rue du Maréchal Juin, à vocation sociale avec 85 studios et 5 destinés aux personnes à Mobilité réduite. Cette résidence accueille notamment des personnes en difficulté suite à un accident de la vie, des victimes de violence, des publics adressés par le département, des travailleurs saisonniers, intérimaires, travailleurs pauvres mais aussi des personnes en CDD. Certains studios sont destinés à la gestion libre : ils peuvent accueillir des touristes, mais également des patients qui vivent loin de Libourne et doivent suivre des soins réguliers sur un temps donné sans forcément être hospitalisés. La vocation de cette résidence est plutôt le court séjour (6 mois).

8 Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap

Il s'agit de compléter l'intégration des élèves en situation de handicap sur le temps périscolaire. En effet la ville complète le contrat de travail des AESH accompagnant les enfants en situation de handicap lors des temps de restauration et d'accueil périscolaire.

AXE 3 FAIRE DE L'ACCESSIBILITE UN OBJECTIF PARTAGE

9 Adapter la communication et l'accueil de la municipalité

- Généraliser l'utilisation du Français Facile à Lire et à Comprendre, mettre en place des sous-titrages vidéo, des boucles magnétiques dans les établissements publics
- Créer des podcasts pour accompagner le Libourne Magazine
- Développer le plan de formation à l'accueil des PH pour le personnel Ville, CCAS, CALI.
- Finaliser la mise en place de l'accueil adapté des personnes sourdes et malentendantes par la mise en œuvre d'une transcription LSF notamment en Visio proposé par l'entreprise Accéo.

10 Changer le regard sur le handicap

- Consulter plus largement la CCA pour continuer d'améliorer les politiques municipales : tous les services voirie, techniques...vont être sollicités pour que la CCA soit intégrée systématiquement dans les projets (phase d'étude et phase de réalisation).
- Développer les partenariats entre les services municipaux et les acteurs associatifs, économiques ou institutionnels lors de la quinzaine du Vivre Ensemble

La démarche Réseau Ville Amie des Aînés et son Plan d'Action

En 2010, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a créé le réseau mondial des villes et communautés amies des aînés afin d'inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins des aînés, de façon à exploiter le potentiel que représentent les personnes âgées pour l'humanité.

Depuis sa création en 2012, le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer la démarche « Villes Amies des Aînés » au niveau francophone afin de mieux répondre au défi de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires.

La ville de Libourne a souhaité investir la démarche Ville Amie des Aînés en adhérant au Réseau en 2019

Il s'agit d'une démarche de labellisation, à travers un diagnostic territorial (thématique et participatif) ;

Un plan d'action, pour les 3 à 5 ans à venir, a été défini après diagnostic et concertation des différents partenaires et des aînés en 2020. Ce plan d'actions se définit en 8 thématiques, 27 axes de travail et 73 actions. Les actions ont trois temporalités : court, moyen et long terme.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) a travaillé à la mise en place d'un label en 2021. La ville de Libourne est donc dans cette démarche et sera audité en septembre 2022.

Ce label nous oblige dans le temps et dans la durée

Le plan d'actions VADA prévoit des axes stratégiques et des actions par thématique (voir document power point)

- Habitat - 4 axes stratégiques
- Transport – 3 axes stratégiques
- Espaces extérieurs et bâtiments – 3 axes stratégiques
- Information et communication – 5 axes stratégiques
- Lien social et solidarité – 4 axes stratégiques
- Culture et loisirs – 3 axes stratégiques
- Autonomie services et soins – 2 axes stratégiques
- Participation citoyenne et emploi – 3 axes stratégiques

La création du Conseil des Séniors d'ici octobre va permettre d'associer les personnes âgées.

Madame Guichon lors de cette commission a fait un focus sur deux actions prévues dans ce plan :

- Le café des aidants

Le café des aidants est une structure nationale.

A ce jour Madame Chauveau précise qu'il existe des temps de parole sectorisée le plus souvent par pathologie.

L'objectif est de créer un temps pour les personnes qui aident une personne âgée, malade, en situation de handicap... Ces personnes ont besoin d'un temps pour elles pour s'exprimer, se retrouver, échanger sur leurs pratiques. Ce temps de parole sera structuré autour d'un psychologue et d'un travailleur social. La collectivité recherche un psychologue ; l'agent social sera Emmanuelle Fourcaud, responsable des Résidences Autonomie. Il se déroulera dans un lieu convivial qui ne rappelle pas la maladie (à définir)

En septembre lancement de la communication. En octobre formation de la psychologue et de l'agent social référent. Première rencontre prévue fin octobre. C'est un projet qui va vivre et évoluer.

- La cohabitation intergénérationnelle

La ville veut favoriser la cohabitation entre séniors et étudiants et mène ce projet avec l'Association « Vivre Avec ». L'objectif est de mettre en relation des étudiants ou jeunes en formation avec des retraités qui ont une chambre disponible.

Dans un premier temps une communication a été faite auprès des personnes âgées afin de connaître les personnes volontaires. Une liste de volontaires a été établie et l'association « Vivre avec » les a rencontrées afin de leur expliquer le dispositif et s'assurer que le logement est bien conforme à la demande.

A la rentrée de septembre se fera le « recrutement » des jeunes. Dans un premier temps la communication se fera auprès de l'IFSI pour les élèves infirmiers et aides-soignants ; en effet l'école va augmenter sa capacité d'accueil

ANNEXE 3 : PROGRAMME QUINZAINE VIVRE ENSEMBLE



**DU 20 MARS
AU 1^{ER} AVRIL**

**ATELIERS
ANIMATIONS
EXPOSITIONS
POUR TOUS**

**VIVRE ET PARTAGER
ENSEMBLE**

**LA QUINZAINE DU
VIVRE ENSEMBLE**
AVEC NOS DIFFÉRENCES ET NOS RESSEMBLANCES

Libourne
www.libourne.fr

EXPOSITIONS

Place des Récollets

Exposition Cour de la médiathèque, du 3 mars au 5 avril 2023
Œuvre sculpturale collective et participative - Les Cocottes -
avec KDoZumain

Théâtre Le Liburnia

Exposition photos, du 21 mars au 20 avril
- Une ville ennuyeuse 7 - par Adrien Chainier
Vernissage 21 mars à 18h30
Interprète en langue des signes possible



Espace le Chamarré - 28 rue Michel Montaigne

Exposition des ateliers esthétique et photos
Lundi au vendredi de 17h à 19h et les week-ends de 11h à 19h.
Sur le thème du corps : "Accords de Corps".

Espace Jeunes, 40 rue du 1^{er} RAC

Exposition de textes réalisés en ateliers d'écriture
Association Passage

MARDI 21 MARS

Espace Jeunes, 40 Rue 1^{er} RAC - Libourne

14h - 15h : Projection et échanges autour du court métrage - La cacahuète -, film sur la mobilité réalisé par l'atelier vidéo du Breuil, sélectionné au festival - Regards Croisés - de St Malo

15h - 17h : Intervention et ateliers avec les chiens guides d'aveugles / intervention ApiDV avec parcours adapté au handicap visuel.

18h : Inauguration suivi d'un temps convivial et musical avec Rhythm And Groove

Interprète en langue des signes possible



MERCREDI 22 MARS

Salle des fêtes
Libourne

18h : Défilé Handi Fashion organisé par le foyer de la Ballastière APEI
Places limitées - réservation par mail : reservation.handifashion@gmail.com
Suivi d'un buffet offert par l'APEI

JEUDI 23 MARS

Palais des sports Georges Kany
50 Avenue de Verdun - Libourne

18h30 - 20h30 : Match Handensemble du HBCL
Suivi d'un apéro dînatoire auberge espagnole

VENDREDI 24 MARS

1 rue des Colombes - Coutras

9h30 - 12h / 13h30 - 16h : Portes ouvertes Résidence Labarthe
Contact : 05 57 69 30 43

Les Églisottes et Chalaures

9h30 - 12h / 13h30 - 16h : Portes ouvertes ESAT LE BREUIL
Contact : 05 57 40 81 69

Chapelle Notre Dame de Condat - Allée du Guesclin - Libourne

20h - 21h30 : Concert de Chorales dirigé par Pascal Rothé
Mélodia / Chantamicale / À bon entendeur / Improvov



SAMEDI 25 MARS

Médiathèque Condorcet
Places des Récollets - Libourne

16h - 18h : Rencontre et échange avec M. Ejnaini
autour de son parcours de cavalier devenu aveugle.
Séance de dédicace de son livre
- L'impossible est un bon début -,
en collaboration avec la librairie Acacia.

LUNDI 27 MARS

Cinéma Grand Ecran
56 Avenue Gallieni - Libourne

14h - 16h : Projection film "Maria Rêve" avec Karin Viard - Tarif 6 euros

MARDI 28 MARS

25 rue des Dagueys - Libourne

9h30 - 12h / 13h30 - 16h : Portes Ouvertes Esat et foyer La Ballastière / Service à temps partiel - Contact: 05 57 51 22 72

Théâtre Le Liburnia - 14 rue Donnet - Libourne

19h30 : SPECTACLE "AUX ETOILES" - Spectacle de cirque mêlant défis et acrobaties. Réservation obligatoire auprès de Brigitte Masdoumier - places limitées - 6€.



MERCREDI 29 MARS

Quais de la Confluence
Libourne

Journée du Vivre Ensemble

11h - 17h : Village associatif

- Escalade, tir sportif avec tir laser, basket fauteuil, boccia, cyclisme vélos tricycles adaptés, rugby à XIII, hockey club avec sa structure gonflable, gymnastique
- Jeu de piste handicaps
- Labyrinthe des sens - Mets-toi dans la peau d'un extraordinaire - proposé par l'accueil de loisirs
- Initiation batterie par Rythm And Groove
- Initiation à l'informatique par Multimicro
- Stand maquillage organisé par les Clowns Stéthoscopes
- Stand de crêpes tenu par le Gem
- Atelier sophrologie par France Alzheimer Gironde
- Découverte de supports de communication et d'ateliers Montessori par l'association Oasis

- Micro trottoir proposé par le Conseil Municipal Enfant autour de l'image du corps et de la beauté.

- Présentation du sport sur ordonnance par la Maison Sport Santé

14h - 14h30 : Démonstration et initiation ouverte à tous de l'atelier - les papillons s'ambientent -, proposé par l'IME de Saint Emilion.

L'objectif est de bouger et s'amuser en musique.

15h - 16h30 : Démonstration et initiation de danses en ligne proposées par le Club Libournais de la Retraite Sportive avec Jean Claude Cadet, entraîneur et compétiteur international.

Centre aquatique - la Calinésie - 11 rue de Logroño - Libourne

19h - 21h : Baptême de plongée - Association Libourne Plongée

Sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication

Inscription au plus tard 48 h avant la date - Contact : 06 67 52 17 03

JEUDI 30 MARS

12 rue du 1^{er} RAC - Libourne

9h - 17h : Portes ouvertes de l'association GEM/LE KIOSQUE 12

- Parce qu'ensemble on est moins seul, vient retrouver le Gem autour d'un café - - Contact : 06 78 50 41 98

Salles des fêtes - Libourne

14h30 - 17h30 : Portes ouvertes LOTO CLUB AGE D'OR/MICHELET 0.50 centimes le carton / Contact Mme Cailleau : 06 13 32 90 29



VENDREDI 31 MARS

Centre aquatique - la Calinésie -
11 rue de Logroño - Libourne

20h - 22h : Baptême de plongée

Association Libourne Plongée

Sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication

Inscription au plus tard 48 h avant la date

Contact : 06 67 52 17 03



SAMEDI 1^{ER} AVRIL

Quais de la Confluence - Libourne

12h30 : Repas partagé sur les quais - Apportez votre pique nique

14h : Balade du Vivre Ensemble

Par les Chemins de Traverse - intermèdes et goûter

Espace Chamarré - 28 rue Michel Montaigne - Libourne

15h - 17h : Atelier esthétique : vernis fantaisie / léger maquillage

BAL DU VIVRE ENSEMBLE

Quais de la Confluence

Libourne

À partir de 18h

Bal gratuit animé par le groupe Entrepôt

Buvette proposée par Culture et Compagnie

DURANT LA QUINZAINES

La Librairie ACACIA 49 rue Montesquieu et la Médiathèque Condorcet, place des Récollets, proposent :
une sélection d'ouvrages sur la thématique du corps.

Diffusion sur les écrans à l'accueil de la mairie au CCAS et à la Calinésie

- Du clip vidéo réalisé par l'IME de Saint-Emilion sur la Chanson Jérusalem

- Du film réalisé par l'association Multimicro lors de la journée du Vivre Ensemble Mars 2022

- Du court métrage "La cacahuète" créé par l'atelier vidéo du Breuil, APEI de Libourne, sélectionné au festival "Regards Croisés" de St Malo

Passé tête installé sur les quais, créé par le Conseil Municipal Enfant : - Comme on est, on est beau... Comme on naît, on est beau... -.



PARTICIPANTS :

Actifibronyalgie - Accompagner Promouvoir et Intégrer les Déficiants Visuels (ApidIV) - Avenir Dysphasie - Association de Défense des Droits des Accidentés et des Handicapés - Canoë Kayak sport Libourne - Association pour le Don de Sang Bénévole - Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) - Association Libourne Miséricorde Aventure - Association Musicale Rock En Pots - OASIS - Passage - Association Accompagnement Partage Enseignement Inclusion (APEI) - Bibliothèque Sonore - Bleus de St Ferdinand - Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel - Cinéma Grand Ecran Libourne - Club Escalibourne, escalade adaptée - Club Age d'Or/Michelet - Club de boxe - Club Libournaise de la Retraite Sportive - Comité Départemental Olympique et Sportif Gironde (COOS) - Comité Départemental du Sport Adapté de la Gironde (COSA) - Comité de cyclisme de la Gironde - Comité Départemental Handisport (CDH) - Croix Rouge - Culture et Compagnie - APF France handicap Gironde - Lovely Solidarity Nord Gironde - Résidence Espace et Vie - Etablissement et Service d'Aide par le Travail, la Ballastière le Breuil - Association pour le Don d'organes et de tissus humains Gironde - France Alzheimer Gironde - France Parkinson - France Présence - Groupement d'entraide Mutuelle (GEM) - Handball Club Libourne - Hockey Club Libourne - Comité Départemental de Hockey - Instituts Médico Educatifs (IME de Saint Emilion et Lussac) - Institut Don Bosco La Miséricorde - KDoZurmain (atelier de pratiques textiles) - Les Blouses Roses - Les Clowns Stéthoscopes - Les Chemins de Traverse - Libourne Plongée - Librairie Acacia - Chorales Mélodia, Chantamicale, À bon entendeur, Improvix - Le Volant Pomerolais - Multimicro - Oxysoffle R'Aquitaine - Rhythm And Groove - Rugby XIII Aigle de Biganos - SAMSAH Intervalle et Don Bosco - Tir Sportif - Karaté club de Génissac - Libourne triathlon - Association Sportive et de Loisirs du Libournaise (ASLL) - ITEP Rive Droite - ALSH 6-15 ans de Libourne - Espaces Jeunes de la Call - Théâtre le Liburnia - Médiathèque municipale Condorcet - Conseil Municipal Enfant - Maison Sport Santé - Centre Aquatique la Calinésie



INSCRIPTIONS :

Brigitte Masdoumier

06 85 63 76 05 - bmasdoumier@libourne.fr

Interprète en langue des signes possible

À CHAQUE MOMENT CONVIVIAL,
PENSEZ À EMMENER VOTRE GOBELET.

ANNEXE 4 : AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

N°	ID ERP	ERP	Estimation TTC (en €)	Planning par année	Etat d'avancement	Evolution
1	LIB/NE RP019	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES CHARRUAUDS	7 428,00	2016	95%	
2	LIB/NE RP025	ÉCOLE MATERNELLE DES CHARRUAUDS	4 560,00	2016	90%	
3	LIB/NE RP027	ÉCOLE MATERNELLE DU SUD	25 452,00	2016	40%	
4	LIB/NE RP031	ÉGLISE SAINT-JEAN	240,00	2016	100%	
5	LIB/NE RP034	GYMNASE DES DAGUEYS	2 490,00	2016		
6	LIB/NE RP039	GYMNASE RENÉ LEGENDRE	3 504,00	2016	50%	
7	LIB/NE RP045	LIBURNIA	4 488,00	2016	90%	
8	LIB/NE RP048	MARCHÉ COUVERT	5 700,00	2016	100%	
9	LIB/NE RP055	SALLE DES CHARRUAUDS	1 470,00	2016	100%	
10	LIB/NE RP056	SALLE DES FÊTES	4 626,00	2016	95%	
11	LIB/NE RP057	SALLE DU VERDET	3 150,00	2016		
12	LIB/NE RP017	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CARRÉ	19 044,00	2017	50%	75% accessibilité salle périscolaire – menuiserie extérieure et rampe
12	LIB/NE RP017	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CARRÉ	19 044,00	2017	50%	75% accessibilité salle périscolaire – menuiserie extérieure et ram

N°	ID ERP	ERP	Estimation TTC (en €)	Planning par année	Etat d'avancement	Evolution
13	LIB/NE RP018	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE GARDEROSE	14 898,00	2017	90%	
14	LIB/NE RP022	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE L'ÉPINETTE	8 826,00	2017		
15	LIB/NE RP024	ÉCOLE MATERNELLE DE GARDEROSE	8 706,00	2017	100%	
16	LIB/NE RP026	ÉCOLE MATERNELLE DU NORD	9 438,00	2017	50%	60%
17	LIB/NE RP021	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU SUD	7 278,00	2018	50%	75% bâtiment périscolaire neuf, conforme PMR
18	LIB/NE RP023	ÉCOLE MATERNELLE DE CARRÉ	22 957,20	2018	40%	
19	LIB/NE RP028	ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉPINETTE	24 219,60	2018	40%	
20	LIB/NE RP051	PARKING SOUTERRAIN	5 664,00	2018	100%	
21	LIB/NE RP020	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU NORD	44 364,00	2019	20%	40% remplacement porte classes 11,12,13
22	LIB/NE RP047	MAISON ROBIN	1 782,00	2019		
23	LIB/NE RP049	MÉDIATHÈQUE CONDORCET	20 634,00	2019	30%	60% remplacement des 2 ascenseurs
24	LIB/NE RP009	CENTRE CULTUREL DU CARMEL	13 026,00	2020		
25	LIB/NE RP035	GYMNASE HENRY BRETHOUS	6 174,00	2020		

N°	ID ERP	ERP	Estimation TTC (en €)	Planning par année	Etat d'avancement	Evolution
26	LIB/NE RP037	GYMNASE KANY	14 844,00	2020	100%	
27	LIB/NE RP060	STADE J.A. MOUEIX	26 712,00	2020		
28	LIB/NE RP064	STAND DE TIR À L'ARC	3 592,80	2020		
29	LIB/NE RP038	GYMNASE QUERRE	2 670,00	2021		
30	LIB/NE RP036	GYMNASE JEAN MAMÈRE	7 638,00	2021		
31	LIB/NE RP052	PISCINE MUNICIPALE	4 116,00	2021	Désaffectée	-
32	LIB/NE RP058	STADE CLÉMENCEAU	29532,00	2021	20%	
33	LIB/NE RP061	STADE JEAN MAUREL-AUDRY/ STADE JEAN MONNET	18792,00	2021		
34	LIB/NE RP010	CENTRE HIPPIQUE	654,00	2022		
35	LIB/NE RP059	STADE DE PLINCE	13209,60	2022		
36	LIB/NE RP062	STADE ROBERT BOULIN	31128,00	2022		
37	LIB/NE RP067	TERRAIN DE TENNIS	20864,40	2022	20%	
38	LIB/NE RP005	BOULODROME	10008,00	2023		
39	LIB/NE RP002	HÔTEL DE VILLE	27066,00	2023		
40	LIB/NE RP080	HÔTEL DE VILLE - ANNEXE FONNEUVE	480,00	2023		

N°	ID ERP	ERP	Estimation TTC (en €)	Planning par année	Etat d'avancement	Evolution
41	LIB/NE RP004	HÔTEL DE VILLE - ANNEXE PAUL BERT	3 414,00	2023		
42	LIB/NE RP082	HÔTEL DE VILLE - ANNEXE RORY	1 620,00	2023		
43	LIB/NE RP081	HÔTEL DE VILLE - ANNEXE SIMON	1 020,00	2023	100%	
44	LIB/NE RP054	POLICE MUNICIPALE	1 590,00	2023		Déménagement au 80 cours Tourny
45	LIB/NE RP063	STAND DE TIR SPORTIF	20355,60	2023		Nouveau projet de construction
46	LIB/NE RP006	AUBERGE DU CŒUR	840,00	2024	Vendu	-
47	LIB/NE RP007	BOURSE DU TRAVAIL	85542,00	2024		
48	LIB/NE RP011	CIMETIÈRE LA PAILLETTE	23958,00	2024	50%	
49	LIB/NE RP012	CIMETIÈRE QUINAULT	35454,00	2024	60%	
50	LIB/NE RP013	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	17964,00	2024	40%	
51	LIB/NE RP014	CROIX ROUGE	2 506,80	2024		
52	LIB/NE RP015	DÉCLIC CIRCUS	13 572,00	2024		Relogement à la salle Legendre
53	LIB/NE RP016	ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES	6 816,00	2024		
54	LIB/NE RP029	ÉGLISE DE L'ÉPINETTE	7 020,00	2024		
55	LIB/NE RP083	ESPACE LA PAILLETTE - CMS	1 020,00	2024	50%	

N°	ID ERP	ERP	Estimation TTC (en €)	Planning par année	Etat d'avanc ement	Evolution
56	LIB/NE RP074	ESPACE LA PAILLETTE - FOOTBALL CLUB SABATIÉ	1 710,00	2024		
57	LIB/NE RP001	ESPACE LA PAILLETTE - LUCANE MUSIQUE	390,00	2024		
58	LIB/NE RP075	ESPACE LA PAILLETTE - PÊCHEURS DU LIBOURNAIS	930,00	2024		
59	LIB/NE RP079	ESPACE LA PAILLETTE - PRO PATRIA	300,00	2024		
60	LIB/NE RP077	ESPACE LA PAILLETTE - ROUGE SAINT-JEAN	2 910,00	2024	50%	
61	LIB/NE RP076	ESPACE LA PAILLETTE - S.E.L.	4 165,20	2024	50%	
62	LIB/NE RP078	ESPACE LA PAILLETTE - U.A.L. CLUB HOUSE	7 878,00	2024		Sera intégré au projet maison du rugby , stade Robert Boulin
63	LIB/NE RP032	GRETA	21258,00	2024		Bâtiment vendu et démoli
64	LIB/NE RP033	GYMNASE DES BLEUS	5 970,00	2024		
65	LIB/NE RP040	IMMEUBLE 15 RUE GIRAUD	2 970,00	2024		
66	LIB/NE RP041	IMMEUBLE 23 RUE GIRAUD	4 380,00	2024		
67	LIB/NE RP042	IMMEUBLE 44-46 RUE VICTOR HUGO	12150,00	2024	40%	Projet de vente de cet immeuble
68	LIB/NE RP043	INSPECTION ÉDUCATION NATIONALE	3 510,00	2024		

N°	ID ERP	ERP	Estimation TTC (en €)	Planning par année	Etat d'avancement	Evolution
69	LIB/NE RP044	LA BIENVENUE & DONNEURS DE VOIX	7 536,00	2024		Plus d'activités, salle annexée à la médiathèque
70	LIB/NE RP050	OPPOSITION MUNICIPALE	300,00	2024		
71	LIB/NE RP003	SECOURS POPULAIRE	7 380,00	2024		Déménagement fin 2023
72	LIB/NE RP066	TEMPLE	9 894,00	2024	90%	
73	LIB/NE RP008	C.C.A.S.	- €	-	100%	
74	LIB/NE RP030	ÉGLISE SAINT-FERDINAND	- €	-	100%	
75	LIB/NE RP046	MAISON DES ASSOCIATIONS	- €	-	100%	
76	LIB/NE RP053	PÔLE NAUTIQUE	- €	-	100%	
77	LIB/NE RP085	ÉCOLE JEAN JAURES	1530000,00	2016/2017	100%	
78	LIB/NE RP086	ÉCOLE J.J. ROUSSEAU	2890000,00	2017/2018/2019	100%	
79	LIB/NE RP084	STADE DE LA JALOUSIE	365000,00 €	2016	100%	

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 033-213302433-20231218-DELIB_23_12_263-DE